



AVIS PUBLIC

VENTE D'UN VÉHICULE USAGÉ

AVIS PUBLIC est donné, par la présente, que la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne souhaite procéder à la vente de son véhicule usagé suivant :

CAMION GMC Sierra 1500 2013

- Kilométrage : 117 627 km
- Masse nette : 2 133 Lb
- Cylindrée : 4.3
- Transmission automatique, 4 roues motrices
- **Prix de base demandé : 1 500 \$**

Ce véhicule est vendu dans son état actuel, tel quel, sans aucune garantie de qualité, sans garantie légale et sans condition de l'acheteur. Le prix de base des soumissions doit être égal ou supérieur à 1 300 \$, autrement les soumissions se verront automatiquement rejetées.

Ce véhicule peut être observé dans la cour du garage municipal situé au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne. Un rendez-vous pour examiner le véhicule peut aussi être pris auprès de M. Patrick Vinette, employé des travaux publics, par courriel à voirie@sca.quebec ou par téléphone au 418 329-3304 poste 104. Les demandes de renseignements sur ce véhicule doivent aussi être présentées à M. Patrick Vinette aux coordonnées mentionnées ci-haut.

Les personnes intéressées devront déposer leur soumission sous enveloppe scellée au plus tard **jeudi le 8 juin 2023 avant 11h30**, au bureau de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne (80, rue Principale, Sainte-Christine-d'Auvergne) à l'attention de Mme July Bédard, directrice-générale. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement le même jour, à 11h31. Toute soumission transmise par courriel, ou encore reçue après le délai ci-haut mentionné, sera automatiquement rejetée. Une seule soumission par personne peut être déposée.

Advenant l'adjudication du véhicule au plus haut soumissionnaire conforme, celui-ci disposera d'un délai de quinze (15) jours, suivant la résolution du conseil adjugeant la vente du véhicule, pour compléter son paiement, en argent comptant ou par chèque visé, auprès de la Municipalité. L'adjudicataire pourra ensuite prendre possession du véhicule après avoir pris entente avec la directrice générale, Mme July Bédard, pour le transfert des immatriculations. Les taxes seront à la charge de l'adjudicataire.

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les offrant(s).

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne, ce 26 mai 2023

July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière.

Certificat de publication

Je soussignée, July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le Conseil, le 26 mai 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26^e jour de mai 2023.

July Bédard, directrice générale greffière-trésorière.